



PREFET DE LA REGION AUVERGNE

Communiqué de presse

Le comité régional de suivi des investissements d'avenir en Auvergne a été installé le 8 juillet 2011

Afin d'accompagner les porteurs de projets en Auvergne, M. Francis LAMY, Préfet de région Auvergne, a installé le 8 juillet en Préfecture de région le comité régional de suivi des investissements d'avenir.

Ce comité doit permettre l'animation de la politique publique des investissements d'avenir en région, le suivi de leur mise en œuvre pour les projets labellisés, la réorientation éventuelle des projets non retenus et la coordination d'ensemble du dispositif. Il jouera également un rôle déterminant dans l'accompagnement des projets qui seront présentés dans le cadre des futurs appels à projets.

Depuis le lancement des appels à projets, les projets auvergnats se sont vu attribuer plusieurs millions d'euros de financement dans 3 des thématiques prioritaires définies au niveau national :

1. Les filières industrielles et les PME : plus de 25 millions d'euros mobilisés pour 27 projets de financement d'entreprises.

2. Le numérique : le projet pilote d'Issoire va permettre à l'Auvergne de préparer le projet régional de déploiement de la fibre optique. Dans ce cadre, l'Etat investit 500 000 euros pour la réalisation de ce site pilote.

3. L'enseignement supérieur, la recherche et la formation : la première vague d'appel à projets a permis de labelliser treize projets sur un total de vingt-deux candidatures et par conséquent de mobiliser d'importantes sommes pour des projets dont le chef de file est auvergnat : 26 millions d'euros pour les laboratoires d'excellence et 9 millions d'euros au titre des biotechnologies et bio ressources.

A travers le comité régional de suivi, l'Etat apportera son appui aux porteurs de projets concernés par la deuxième vague d'appel à projets. Plusieurs dossiers de candidature sont d'ores et déjà en préparation, par exemple :

- le projet de la société d'accélération et de transfert de technologie (SATT) Grand Centre, déposé conjointement par les PRES Clermont Université, Centre Val de Loire et Limousin Poitou Charentes. La SATT a pour objectif la valorisation de la recherche, la protection et la promotion des innovations : elle permet de financer et d'accompagner les phases de maturation des inventions et preuves de concept. La SATT Grand Centre fournira ainsi des prestations de services de valorisation auprès des acteurs locaux de la R&D. 8 000 chercheurs, 116 000 étudiants et 8 pôles de compétitivité pourront en bénéficier.
- le projet de plate forme pédagogique pour la formation en alternance et l'hébergement des apprentis. Cette plate-forme commune aux deux IUT de l'Université Blaise Pascal et de l'Université d'Auvergne a pour objectif de renforcer leur plate-forme technologique en les adossant à des formations existantes ou en venir liées à l'alternance. Un volet hébergement des apprentis est également prévu dans cette opération afin de faciliter leur formation.